



Marché public prestations de techniques de l'information et de la communication (TIC) n° 19 020 83400 PC

Création du Carnet de Plongée en ligne (CAPEL)

**Marché à Procédure Adaptée (MAPA)
selon l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique**

Projet européen MARHA-LIFE 16 IPE FR 001

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Maitre d'ouvrage - PARC NATIONAL DE PORT-CROS
181 Allée du Castel Sainte Claire – BP 70220 – 83406 HYERES Cedex
Tél. 04 94 12 82 30 - fax 04 94 12 82 31

Hyères, janvier 2020
Le présent document contient 8 pages

Table des matières

OBJET DU MARCHE ET DISPOSITIONS GENERALES.....	3
Parties contractantes au sens du présent document.....	3
Documents de référence et abréviations utilisées.....	3
Objet du marché.....	3
Type de marché et procédure.....	3
Décomposition en lots/tranches.....	4
Affermissement des tranches optionnelles.....	4
Démarrage des prestations.....	4
Délai d'exécution.....	4
Durée du marché.....	4
Désignation du comptable assignataire.....	4
Modalité du financement.....	4
CONDITIONS DE CONSULTATION.....	5
Condition de participation.....	5
Groupement.....	5
Validité des offres	5
Conditions de publicité.....	5
Retrait du DCOE.....	5
Présentation des offres.....	5
Dépôt des offres.....	6
Jugement des offres.....	7
Dispositions diverses.....	7
Négociation avant notification.....	7
Négociation du montant des tranches optionnelles.....	7
Modification en cours d'exécution – Clauses de réexamen.....	7
Avenant – décision de poursuivre.....	7
Possibilité de déroger au principe d'exclusivité.....	7
Variantes et options.....	8
Renseignements complémentaires.....	8

ANNEXE : Engagement sur l'honneur

OBJET DU MARCHÉ ET DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Parties contractantes au sens du présent document.

Le POUVOIR ADJUDICATEUR est le PARC NATIONAL DE PORT-CROS, établissement public administratif représenté par son directeur, nommé par arrêté du 27 mars 2017, à compter du 1er mai 2017, par la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, en charge des relations internationales sur le climat.

Le TITULAIRE est l'opérateur économique, qui conclut le marché avec le POUVOIR ADJUDICATEUR.

Documents de référence et abréviations utilisées

Le présent document fait référence aux documents en vigueur dans leur plus récente mise à jour à la date limite de remise des offres suivant :

- **C.C.A.G. TIC** : Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de prestations techniques de l'information et de la communication TIC : le CCAG TIC s'applique aux marchés qui ont un objet entrant dans le champ des techniques de l'information et de la communication et concerne notamment les études et la mise au point de logiciels spécifiquement conçus et produits pour répondre aux besoins particuliers d'un acheteur public, ainsi qu'aux prestations de maintenance, de tierce maintenance applicative.
- **C.C.P.** Code de la Commande Publique, applicable au 01/04/2019.

Ces documents ne sont pas annexés au présent document.

- **D.C.O.E.** : Dossier de consultation des opérateurs économiques
- **D.P.G.F.** : Décomposition du prix global et forfaitaire

Objet du marché

Le présent marché a pour objet la création du carnet de plongée en ligne – CaPeL.

Il concerne le développement d'un site Internet (page publique, page connectée, dashboard) et d'une base de données associées ainsi que la formation des administrateurs du site, pour ce qui est de la tranche ferme.

Il concerne le développement de l'application nomade dédiée pour le site CaPeL (tranche optionnelle 1) destinée à la gestion et au suivi de l'activité de plongée dans l'aire maritime du parc national de Port-Cros.

Il sera demandé également une proposition d'hébergement pour le site Internet et les bases de données (tranche optionnelle 2)

Il sera demandé une offre de maintenance du site web et des bases de données (tranche optionnelle 3).

Livrables :

Pour la tranche ferme :

Planning des réunions de validation, planning prévisionnel de développement de l'outil,

Un site web comportant un front-office et back-office/dashboard, la base de données associées,

Le modèle conceptuel de la base de données,

La documentation sur les configurations/les technologies employées/les accès serveurs, les propriétés du site Web et des bases de données, les aides aux utilisateurs et administrateurs.

La formation des administrateurs au site CaPeL

Tranches optionnelles : elles sont soumises à la livraison de la tranche ferme, selon détails donnés dans le CCTP chapitre 4.2 Descriptifs des prestations.

1 - Une application nomade pour mobile et tablette pour les utilisateurs, permettant l'entrée des données de plongées sur CaPeL après authentification (et hors connexion). L'application mobile reprendra les grands principes du site Internet côté utilisateur. Le développement concernera une application sous Android. Un cahier des charges prenant en compte l'évolution des technologies sera alors fait en cas d'affermissement de la tranche.

2 - Une proposition d'hébergement pour le site internet CaPeL et les bases de données associées

3 - Une offre de maintenance du site et de sauvegarde du site et des bases de données. Prévoir une maintenance évolutive et curative.

Code CPV : 72412000 Service de développement des applications serveur internet ou intranet.

Type de marché et procédure

Le présent marché est un marché unique de service passé selon la procédure dite adaptée (MAPA) conformément à l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique.

Cette consultation fait suite à un premier marché résilié en juillet 2019.

Décomposition en lots/tranches

Les prestations de la présente opération sont traitées en un unique lot et décomposées en quatre tranches, une ferme et trois optionnelles.

Affermissement des tranches optionnelles

Celles-ci ne pourront être développées qu'à la suite de l'exécution complète et la réception de la tranche ferme "outil en ligne" et de leurs affermisements.

Le délai d'affermissement des tranches optionnelles est de 12 mois à compter de la date de réception de la notification du marché.

Le titulaire du marché ne pourra prétendre à une indemnité de dédit en cas de non affermissement des tranches ni à une indemnité d'attente si elles sont affermies avec retard.

Démarrage des prestations

A titre indicatif et non contractuel, le démarrage du marché est prévu courant du premier trimestre 2020.

Délai d'exécution

Les délais d'exécution courent à la date de réception des ordres de services de commencement des prestations considérées.

La lettre de notification du marché pourra valoir ordre de service pour le démarrage du marché et des délais qui lui sont rattachés.

Le candidat précisera son délai d'exécution dans l'acte d'engagement du présent document qui représentera le délai contractuel.

Le Maître d'ouvrage sera seul juge des raisons ayant conduit à dépasser le délai, de l'opportunité de proroger ce délai, de la durée à donner à cette prorogation. Il pourra aussi imposer des arrêts dans l'exécution de la mission. La procédure de l'ordre de service sera à chaque fois utilisée.

Durée du marché

Étapes de validation : prévoir dès le début du marché un planning des points de validation ; il sera mis en place lors de la première réunion de cadrage.

Réunions de cadrage à prévoir le plus tôt possible après la notification, elles permettront entre autre de définir les réunions intermédiaires nécessaires au cours du marché, d'éclaircir tous les points mal compris ou à préciser, les étapes de validation ainsi que le planning prévisionnel.

Planning du projet : pour la tranche ferme

- janvier 2020 : publication, analyse et engagement du marché
- juin 2020 : mise en service et présentation de la nouvelle interface aux acteurs et partenaires.

Les plannings pour les tranches optionnelles (notamment la tranche optionnelle n°1) se feront une fois que la tranche ferme sera exécutée en totalité, et que les tranches optionnelles seront affermies totalement ou en partie.

Désignation du comptable assignataire

L'agent comptable pour le Parc national de Port-Cros est :

Madame Chantal BOUTEILLE
Agence Française pour la Biodiversité - Pôle de Montpellier
Immeuble Tabella
125, Impasse Adam Smith
34470 PEROLS

Modalité du financement

Ce projet est financé dans le cadre d'un **Projet européen MARHA-LIFE 16 IPE FR 001** ; il est ainsi demandé de respecter les règles de communication européennes en intégrant le logo du programme dans le site web et les outils de communication développés, ainsi que dans tous les documents qui seront échangés (offres, factures, etc).

CONDITIONS DE CONSULTATION

Condition de participation

Les opérateurs économiques doivent répondre aux conditions d'accès à la commande publique conformément aux articles R2142-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

Exclusion : Les entreprises ne doivent pas être en situation leur interdisant de soumissionner selon les conditions du C.C.P, articles L2141-1 à 6.

Elles doivent offrir les garanties minimales du point de vue de leurs capacités professionnelles, financières et techniques permettant la réalisation des prestations.

Groupement

Dans le cas d'un groupement, le Pouvoir adjudicateur souhaite que celui-ci soit conjoint. Le mandataire sera désigné dans l'acte d'engagement ; il sera chargé de remettre les offres, signer le marché, coordonner les travaux des membres du groupement, en assurer la gestion administrative et financière. Il sera solidaire de chaque membre du groupement pour l'exécution du marché.

Le pouvoir adjudicateur permet aux candidats de présenter plusieurs offres :

- en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- ou en qualité de membre de plusieurs groupements. (article R2142-19 et suivants du Code de la Commande Publique).

Validité des offres

Le délai de validité des offres est de trois mois.

Conditions de publicité

La présente consultation est publiée dans le Journal d'Annonces Légales Var Matin, sur le profil d'acheteur du Parc national de Port-Cros, son site Internet, <http://www.portcrosparcnational.fr>, « marchés publics » ainsi que sur la Plate-forme des Achats de l'État (PLACE).

Retrait du DCOE

Le DCOE et ses annexes sont déposés sur la plate-forme interministérielle des marchés de l'État (PLACE) à l'adresse www.marches-publics.gouv.fr. Tout candidat qui le souhaite peut les télécharger librement, les imprimer et présenter son offre dans les conditions définies ci-après.

Tous les renseignements complémentaires durant la consultation seront mis en ligne sur la plate-forme interministérielle des marchés de l'État (PLACE). Le pouvoir adjudicateur n'a pas la responsabilité d'un téléchargement anonyme donc la non-possibilité de remettre des compléments d'information.

Présentation des offres

Le dossier à remettre par l'entreprise candidate comprendra les pièces suivantes :

1/ Pièces de la candidature :

Attestations

- Assurance professionnelle :
- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet
- La déclaration sur l'honneur annexée au présent document dûment datée et signée par le représentant de l'entreprise candidate

Capacité économique, technique et financière

- DC1 (lettre de candidature, habilitation du mandataire par ses co-traitants) (1 pour l'ensemble des lots)
- DC2 (déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement)(à fournir pour chacun des lots) (ces documents sont téléchargeables sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires->)
- Kbis

Le candidat doit offrir les garanties minimales du point de vue de ses capacités professionnelles, financières et techniques permettant la réalisation de la mission :

Il sera fourni la liste de prestations similaires de moins de trois ans, avec le montant, la date et le destinataire public ou privé. Celles-ci sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut par une déclaration de l'opérateur économique.

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, certificat d'identité professionnelle ou références travaux en lien avec le présent marché.

2 / Projet de marché comprenant :

- Le présent document constituant le RC, le CCAP, le CCTP, l'AE, et ses annexes dûment remplis, datés et signés ;
- La Décomposition du Prix Global et Forfaitaire, **qui sera établie par le candidat** pour chaque tranche. Dans le cas d'une co-traitance, la décomposition par membre du groupement.
- Un « mémoire technique » par tranche, spécifique à ce marché dans lequel apparaîtront très clairement :
 - la présentation de l'équipe affectée à cette mission - expérience et qualification (CV), organisation,
 - la méthodologie - qualité et valeur technique en conformité avec le CCTP, les garanties, les moyens matériels affectés à cette mission,
 - le **planning prévisionnel** et les moyens mis en œuvre pour assurer les délais,
 - le détail des prestations que le candidat envisage de sous-traiter ou co-traiter,
 - les éventuels compléments et précisions au CCTP.
- R.I.B.

En cas de sous-traitance,

- L'acceptation de chaque sous-traitant et l'agrément de ses conditions de paiement sont demandés dans les conditions des articles 134 à 137 du décret du 25 mars 2016.
- Il sera fourni les éléments nécessaires de la liste ci-dessus pour chaque sous-traitant.

En cas de co-traitance,

- Il sera fourni les éléments nécessaire-s de la liste ci-dessus pour chacun des co-traitants.

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché produira les attestations fiscales et sociales à jour depuis moins de six mois.

Conformément aux articles R2143-13 et R2143-14 du Code de la Commande Publique, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que l'acheteur peut obtenir directement par le biais d'un stockage numérique ou d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel, à la condition que l'accès soit gratuit et que le dossier de candidature fasse figurer les informations nécessaires à la consultation. De même, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve qui ont déjà été transmis au service acheteur concerné lors d'une précédente consultation et qui demeurent valables.

L'offre de l'entreprise sera entièrement rédigée en langue française.

EXAMEN DES CANDIDATURES : dans le cas de pièces manquantes, le pouvoir adjudicateur pourra demander à tous les candidats de compléter leur dossier de candidature, selon l'art. R2144-2 et 6 du CCP.

Dépôt des offres

En application des articles R2132-7 et suivants du Code de la Commande Publique **les offres seront obligatoirement déposées sur la Plate-forme des Achats de l'Etat (www.marches-publics.gouv.fr)**

Date et heure limites du dépôt des offres : le 13/02/2020 à 12H00

Dans les mêmes délais, les candidats et soumissionnaires devront transmettre une copie de sauvegarde de leurs offres dans les conditions prévues à l'article R2132-11 du Code de la Commande Publique.

Adresse d'envoi de la copie de sauvegarde :

Parc national de Port-Cros
Cellule marchés publics

181 Allée du Castel Sainte Claire
BP 70220
83406 Hyères Cedex

Jugement des offres

Le jugement des offres sera basé selon les critères et leur pondération respective suivants :

- 50% prix des prestations
 - 50% valeur technique, selon les sous-critères suivants
 - x 20% organisation, qualification et expérience de l'équipe
 - x 20% qualité et valeur technique du mémoire, en conformité avec le CCTP
 - x 10% moyens mis en œuvre pour assurer les délais d'exécution, planification prévisionnelle
- Conditions d'envoi ou de remise des offres

Dispositions diverses

Négociation avant notification

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de procéder, après analyse des offres, à une négociation avec les deux (2) meilleures offres. Cependant le pouvoir adjudicateur pourra juger que, compte-tenu de la qualité des offres, la négociation n'est pas nécessaire.

En cas de négociation, l'invitation à négocier se fera par l'envoi d'un courriel. La négociation portera sur les éléments de l'offre ainsi que sur le prix.

L'invitation à négocier se fera par courriel, indiquant la date maximum à laquelle les candidats transmettront leur nouvelle proposition écrite. La négociation pourra porter sur les éléments de l'offre ainsi que sur le prix.

Négociation du montant des tranches optionnelles

Au vu de l'avancée rapide des technologies et dans le cadre d'un affermissement d'une ou plusieurs tranches optionnelles, les offres faites initialement pourront si nécessaire, faire l'objet d'une renégociation, ou d'une nouvelle proposition technique et/ou financière portant sur les prestations proposées lors de la remise initiale des offres.

Modification en cours d'exécution – Clauses de réexamen

Le présent marché prévoit la possibilité de modifications, de compléments au marché initial, quelque soit le montant, en cours d'exécution, ainsi que les conditions dans lesquelles il peut en être fait usage selon l'art. R2194-1.

Clauses de réexamen – champs d'application et nature des modifications ou options envisageables

- prestations supplémentaires, travaux complémentaires,
- tous travaux/toutes fournitures non prévus
- variation de prix
- modification des délais
- modification du montant des tranches optionnelles si nécessaire, technique et financière
- sujétions techniques imprévues liées à des circonstances imprévues, etc...

L'intégration de ces modifications se fera par voie d'avenant.

Réalisation de prestations similaires

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire, en application de l'Article R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Avenant – décision de poursuivre

Toute prestation ou condition d'exécution non prévue au présent document sera soumise à l'avis exclusif du Maître d'ouvrage ou de son représentant et devra faire l'objet soit d'un avenant, soit d'une décision de poursuivre.

Possibilité de déroger au principe d'exclusivité

Le Pouvoir adjudicateur pourra faire appel à un autre prestataire que le titulaire du présent marché en cas d'impossibilité pour celui-ci de répondre à la demande dans les délais actés.

Variantes et options

La présentation de variante est autorisée, elle est limitée à deux par offre, surtout pour ce qui concerne les aspects techniques dans la tranche ferme ou la tranche optionnelle 1. Il n'y a pas d'option demandée.

Renseignements complémentaires

Pour obtenir tous les renseignements techniques ou administratifs qui leur seraient nécessaires, les candidats devront poser leurs questions à partir de la Plate-forme interministérielle des Achats de l'Etat (PLACE) (www.marchespublics.gouv.fr).

Tous les renseignements complémentaires/modifications/réponse à un candidat durant la consultation seront mis en ligne sur cette Plate-forme.

Rappel : Le pouvoir adjudicateur ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la non communication des éventuels compléments d'informations ou renseignements découlant du fait que le dossier de consultation ait été téléchargé par le candidat de manière anonyme. Afin de garantir aux candidats l'information pleine et entière tout le long du processus de consultation, il leur est recommandé de s'identifier lors de la phase de téléchargement.